

CATRIEM, dispositif de soutien de prématuration et maturation des SNA

Dans le cadre de **France 2030**, l'Etat a lancé 18 **stratégies nationales d'accélération (SNA)** avec un soutien fort pour la recherche et sa valorisation. Rattaché à la SNA Maladies Infectieuses Emergentes, le **dispositif CATRIEM** fait partie des nouveaux soutiens financiers pour 2 phases spécifiques du développement de projet : **la prématuration et la maturation technologique.**

Comment savoir si mon projet est éligible ?

Vous êtes chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur d'un laboratoire, d'un établissement ou organisme membre du Pôle universitaire d'innovation (PUI) IMPULSE de Lyon Saint-Etienne.

Vous avez un projet de transfert ou de création de startup issu de vos travaux de recherche (TRL 2 à 5) sur les axes suivants :

- **Menaces NRBC : nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques.**
- **Pathogènes inclus dans la liste prioritaires de la SA-MIE**

VIRUS

Arenaviridae : Genus Mammarenavirus / Nairoviridae : Genus Orthonairovirus / Phenuiviridae : Genus Phlebovirus / Hantaviridae : Genus Orthohantavirus / Coronaviridae / Filoviridae / Flaviviridae : Genus Flavivirus / Orthomyxoviridae / Pneumoviridae / Paramyxoviridae / PoXviridae / Togaviridae

BACTERIES

Francisella tularensis tularensis / Yersinia pestis / Bacillus anthracis / Burkholderia mallei

PATHOGENE X

Pour des produits de santé tels que :

- **Thérapie, Prophylaxie, Diagnostic**
- **Moyens d'identification d'un nouveau pathogène avec un potentiel pandémique (pathogène X)**
- **Contremesures médicales et non médicales : thérapeutiques, diagnostiques, des équipements de protection, méthodes/outils organisationnelles pour des pathogènes prioritaires ou des menaces biologiques**

Quelles sont les conditions pour candidater ?

N'hésitez pas à **en discuter avec votre directeur de laboratoire et/ou Vice-Président innovation.**

Votre projet (si prématuration) devra faire l'objet d'**une décision de financement préalable** par votre établissement ou par votre organisme.

Comment soumettre mon projet ?

- **Prématuration** : Votre projet devra être soumis au **COMEX PUI** puis au **Comité d'Engagement (CoEng)** du consortium CATRIEM qui se réunit régulièrement.



- **Maturation** : il devra être soumis au passage à **PULSALYS** puis validé par le **Comité d'Engagement (CoEng)** du consortium CATRIEM.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous solliciter : contact@pui-impulse.fr

Les modalités de financement

	PREMATURATION	MATURATION
TRL	TRL 2 à TRL 3	TRL 4 à TRL 6
Budget	Financement CATRIEM : 100% du montant total du budget Plafond du financement : 150 000€	Financement CATRIEM : 65% du montant total du budget Plafond du financement : 400 000€

Etablissements partenaires du PUI IMPULSE

ComUE Université de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Monnet Saint-Etienne, ENS Lyon, INSA Lyon, Ecole Centrale de Lyon, CPE Lyon, HCL, CNRS, Inserm, Inria, INRAE.

